

HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs et taux affichés TVA incluse

TRANSACTION SUR IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION :

5 % T.T.C du prix de vente à la charge de l'acquéreur. Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximum applicables à nos prestations.

LOCATION - BAUX NUS OU MEUBLÉS

Pour le bailleur et le locataire :

13€ du m² TTC pour les visites des lieux, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux.

LOCATION SAISONNIÈRE

- 22% TTC à la charge du locataire pour une location dont le montant du loyer est compris entre 0 et 3 000€*
- 20% TTC à la charge du locataire pour une location dont le montant du loyer est compris entre 3 000 et 10 000€*
- 18% TTC à la charge du locataire pour une location dont le montant du loyer est au-delà de 10 000€*

*Net propriétaire